

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES LANDES

RECUEIL SPECIAL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS

LE DÉPARTEMENT DES LANDES

AOUT 2011

N° 16

date de publication : 18 août 2011

il est possible de consulter le RAA dans son intégralité

dans sa version papier
à la préfecture de Mont de Marsan
à la sous-préfecture de Dax

dans sa version électronique
sur le site internet de la préfecture

www.landes.gouv.fr

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA LOGISTIQUE ET DES MUTUALISATIONS1
ARRETE N° 2011-47/DRHLM RELATIF A LA SUPPLEANCE DE M. EVENCE RICHARD, PREFET DES LANDES1

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA LOGISTIQUE ET DES MUTUALISATIONS**ARRETE N° 2011-47/DRHLM RELATIF A LA SUPPLEANCE DE M. EVENCE RICHARD, PREFET DES LANDES**

Le préfet des Landes

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions -notamment l'article 34- complétée et modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu le décret n° 04-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 45,

Vu le décret du 24 février 2005 nommant Monsieur Jacques DELPEY, Sous-Préfet de Dax,

Vu le décret du 11 juin 2009 nommant Monsieur Evence RICHARD, Préfet des Landes,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Jacques DELPEY, Sous-Préfet de DAX, exercera la suppléance de M. Evence RICHARD, Préfet des Landes du jeudi 18 août 2011 à 12 heures au dimanche 21 août 2011 inclus.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes.

Mont de Marsan, le 16 août 2011

Le Préfet

Evence RICHARD